



INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire de la mention complémentaire est un professionnel spécialisé dans la vente de produits techniques pour l'amélioration, la rénovation et l'aménagement de l'habitat

Il exerce son activité en unité commerciale de type :

- grandes surfaces de bricolage
- négoce en bricolage, en quincaillerie droguerie, outillage
- points de vente spécialisés dans les fournitures pour l'équipement de l'habitat.

FORMATION QUALIFIANTE

Diplôme national professionnel, la mention complémentaire :

- prépare en un an des candidats qui sont déjà titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement professionnel, technologique, voire même général.

- 32 semaines de formation sous statut scolaire (lycéen) :

- * 16 semaines de formation en entreprise .
- * 16 semaines de formation au lycée.

COMPETENCES

- vendre et conseiller des produits techniques en prenant en compte les évolutions technologiques et les solutions d'habitat durable

- réaliser des ventes techniques avec démonstration et visualisation du résultat

- gérer les rayons (définition des besoins, implantation, merchandising de séduction).

UNIVERS SPECIALISES

- le projet salle de bains (carrelage, sanitaires, plomberie)

- peinture, luminaire, décoration, revêtement de sols

- cuisine, menuiserie, agencements intérieurs

- maison connectée, domotique, outillage, quincaillerie

- jardins et aménagements extérieurs

- habitat durable, économies d'énergies .